SEANCE DU COMITÉ DU 11 FÉVRIER 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le onze février à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de cent un présents au Centre de Conférences CAPITAL 8 - 32, rue de Monceau à Paris 8ème, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le quatre février deux mille dix-neuf.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Florence de Pampelonne, déléguée titulaire de l'EPT Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- **a approuvé** le procès-verbal de la séance du Comité du 17 décembre 2018 ;

- **a approuvé**, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2019 ;

- **a approuvé**, à l'unanimité, la modification des statuts de la SEML Sigeif Mobilités qui prévoit d'élargir son objet social aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques ainsi qu'aux stations d'avitaillement en hydrogène ;

- **a approuvé**, à l'unanimité, la modification de la convention de mise à disposition de moyens entre le Sigeif et la SEML ;

- **a approuvé**, à l'unanimité, la participation du Sigeif au sein d'une société de production d'énergie renouvelable (implantation d'une ferme photovolataïque sur le territoire de Marcoussis) mentionnée à l'article 5 de la délibération n° 18-34 du 17 décembre 2018, au sein de la Société par Actions Simplifiée « Engie PV Marcoussis 1 » est libéré en plusieurs fois ;

- **a approuvé**, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité portant, pour la partie technique et pour la partie comptable, sur l'exercice 2017 ;

- **a été informé** de l'état d'avancement de la négociation portant sur le contrat de concession Sigeif Électricité ;

- **a approuvé,** à l'unanimité, la restitution d'un terrain par Enedis, rue du Docteur Vaillant, à la commune de Saint-Cyr-l'Ecole, dans la perspective d'une acquisition par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet Tangentielle Ouest - Tram Express Ouest : prolongation de la Grande Ceinture Ouest, Saint-Cyr-L'Ecole - Saint-Germain-en-Laye) ;

…/…

- **a approuvé,** à l'unanimité, la délibération fixant la mise en œuvre de la compétence « Infrastructures de recharges pour véhicules électriques » (IRVE) envers les communes adhérentes à la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité ;

- **a pris acte :**

    - du compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° 17-24 du 16 octobre 2017, depuis le Comité d'administration du 17 décembre 2018 ;

    - de la liste des marchés de plus de 25 000,00 euros hors taxes conclu par le Sigeif en 2018 ;

- **a approuvé,** à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2019, des frais d'inscription des élus du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat ;

- **a approuvé,** à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2019, des frais d'inscription et de mission des fonctionnaires du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat ;

- **a approuvé,** à l'unanimité, l'adhésion du Sigeif à l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (Adico) en vue de formaliser la prestation de Délégué à la Protection des Données (RGPD) que cet organisme pourra accomplir au bénéfice du Sigeif pour un montant de 58 euros par an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 45.

Affiché le 11 février 2019,
Le Président du Syndicat,

JEAN-JACQUES GUILLET
Maire de Chaville